

BILAN ACTIF

(En Milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	2 209	2 945
Immobilisations corporelles	1 946 744	1 805 541
Immobilisations financières	127 935	208 187
Total actif immobilisé	2 076 888	2 016 674
Actif circulant		
Stocks et en-cours	228 992	370 266
Clients et comptes rattachés	9 885 520	6 854 501
Autres créances	2 212 662	1 790 806
Valeurs mobilières de placement	357 813	605 766
Total actif circulant	12 684 987	9 621 340
Trésorerie - actif	1 898 533	809 577
TOTAL ACTIF	16 660 408	12 447 590

BILAN PASSIF

(En Milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Capital	1 200 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Écarts de conversion	4 206	11 978
Réserves consolidées	974 250	1 686 228
Résultat consolidé	1 341 942	589 658
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	3 550 399	2 617 864
Dont : Capitaux propres part du groupe	3 550 399	2 619 799
Intérêts minoritaires	-	(1 934)
Dettes de financement	1 119 645	1 125 409
Provisions pour risques et charges	45 853	39 944
Subventions d'investissement	-	1 436
Impôts différés passifs	169 584	238 952
Total dettes long terme et provisions	1 335 082	1 405 741
Passif circulant		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 912 162	4 261 371
Autres dettes	5 810 569	3 375 293
Total passif circulant	10 722 731	7 636 664
Trésorerie - passif	1 052 196	787 321
TOTAL PASSIF	16 660 408	12 447 590

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(En Milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	15 167 167	11 112 154
Chiffre d'affaires	15 165 454	11 098 839
Variation de stocks de produits	(7 669)	(5 223)
Autres produits d'exploitation	9 382	18 539
Charges d'exploitation	(13 215 574)	(9 700 986)
Achats et autres charges externes	(10 310 356)	(7 690 916)
Impôts et taxes	(93 001)	(72 471)
Charges de personnel	(2 274 535)	(1 446 173)
Autres charges d'exploitation	(506)	(13 012)
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et transferts de charges	(537 175)	(478 415)
Résultat d'exploitation	1 951 593	1 411 168
Résultat financier	(46 091)	(75 338)
Résultat courant des entreprises intégrées	1 905 503	1 335 831
Résultat non courant	50 492	(303 330)
Résultat avant impôt	1 955 994	1 032 501
Impôt sur le résultat	(614 052)	(442 843)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 341 942	589 658
Résultat net part du Groupe	1 341 942	589 759
Intérêts minoritaires dans le résultat	-	(101)
Résultat par action (MAD)	37	39

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En Milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	1 341 942	589 658
Ajustements pour :		
Amortissements des immobilisations incorporelles	736	2 672
Amortissements des immobilisations corporelles	511 654	431 416
Reprises nettes des provisions et subventions	11 130	13 170
Variation des impôts différés	(69 368)	27 964
Résultat de cession des immobilisations	(9 547)	(7 556)
Résultat de cession de filiales consolidées	(62 545)	139 526
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 724 002	1 196 851
Variation du BFR lié à l'activité	(109 505)	348 865
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	1 614 497	1 545 716
Acquisition des immobilisations incorporelles	-	(2 278)
Acquisition des immobilisations corporelles	(783 612)	(673 807)
Variation des créances financières	(8 710)	(84 610)
Prix de cession d'immobilisations	28 466	23 854
FLUX NET LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(763 856)	(736 841)
Augmentation de capital	100 000	-
Variation des écarts de conversion	(7 772)	15 072
Dividendes versés	(500 000)	(175 000)
Emissions (remboursements) d'emprunts, net	(5 764)	(35 595)
FLUX NET LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(413 536)	(195 523)
VARIATION DE TRÉSORERIE	437 105	613 352
Trésorerie d'ouverture	628 022	28 109
Trésorerie sur variation de périmètre	139 023	(13 439)
Trésorerie de clôture	1 204 150	628 022
Variation de Trésorerie	437 105	613 352

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

Le Rapport Financier Annuel comprenant le jeu complet des états financiers du Groupe au 31 décembre 2025 est à votre disposition sur le site internet de la société : <https://www.sgtm.ma/investisseurs/>

CONTACT INVESTISSEURS

Investisseurs@sgtm-maroc.com
Lot Mandarona lot num. 300/d,
La Colline, Casablanca 20190
<https://www.sgtm-maroc.com>



Aux Actionnaires
Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM S.A)
 2 boulevard Zerktouni
 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES
 EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société SGTM S.A. et de ses filiales (Groupe SGTM), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires consolidées (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3 550 MMAD dont un bénéfice net consolidé de 1 342 MMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Evaluation à la clôture du chiffre d'affaires relatif aux travaux réalisés et non encore facturés (travaux mérités)**

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
----------------------------	-----------------------

Au 31 décembre 2025, le solde net des travaux mérités, s'élève à 2 046 MMAD ce qui représente 13,5% des ventes de biens et services produits.

Le Chiffre d'affaires est comptabilisé, comme indiqué au niveau de la note 3.3 de l'état des informations complémentaires consolidées, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de chaque projet suivant la méthode de l'avancement réel.

Les travaux réalisés sont décomptés par reconnaissance contradictoire avec les clients et sont comptabilisés en chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement en contrepartie des créances clients à recouvrer.

À chaque clôture, les travaux réalisés et dont la validation est en cours avec le client (travaux mérités) sont évalués à leur prix contractuel et suivant le bordereau des quantités exécutées et sont comptabilisés en chiffre d'affaires en contrepartie des créances clients factures à établir.

Nous avons considéré que l'évaluation des travaux mérités est un point clé de l'audit, compte tenu de leur importance dans les états de synthèse, de la complexité de leur évaluation et du délai nécessaire à leur dénouement post-clôture.

Dans le cadre de notre audit, nous avons :

- Apprécié la méthode et les principes appliqués par la direction pour l'évaluation des travaux mérités ;
- Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre de la revue de l'avancement des projets et de l'établissement des fiches d'évaluation des travaux mérités à la clôture ;
- Vérifié, par sondage, l'exactitude arithmétique des fiches d'évaluation des travaux mérités à la clôture ;
- Suivi le dénouement post-clôture des travaux mérités et testé par sondages les décomptes et factures émis en période subséquente ;
- Examiné, sur la base d'entretiens avec la Direction, les travaux mérités non encore facturés post-clôture.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
----------------------------	-----------------------

Au 31 décembre 2025, les créances clients présentent une valeur brute de 10 046 MMAD et une valeur nette de 9 885 MMAD.

Les provisions pour dépréciation des créances clients, comme indiqué au niveau de la note 3.3 de l'état des informations complémentaires consolidées, sont déterminées en fonction de l'appréciation au cas par cas du risque de non-recouvrement et fait appel au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant un risque de défaut et d'évaluation du montant des provisions à constater.

Nous avons considéré que l'évaluation de la provision pour dépréciation des créances clients est un point clé de l'audit, compte tenu de leur importance dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis de la part de la Direction.

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté à :

- Fiabiliser, par sondage, l'analyse âgée des créances clients ;
- Analyser l'antériorité des créances clients pour faire ressortir les créances anciennes ;
- Suivre le dénouement subséquent des créances anciennes en analysant les encaissements reçus après la clôture ;
- Apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

JS Conseil

 Jalil Safrioui
 Associé

PwC Maroc

 Mounsi Ighiouer
 Associé

BILAN ACTIF		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
		Exercice			Exercice précédent Net
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	10 000 000,00	10 000 000,00			
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 000 000,00	10 000 000,00			
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	6 684 373,92	4 481 295,92	2 203 078,00	2 918 041,66	
Immobilisations en recherche & développement					
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	6 684 373,92	4 481 295,92	2 203 078,00	2 918 041,66	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	980 011 905,42	765 331 606,23	214 680 299,19	204 771 981,90	
Terrains	5 264 054,75		5 264 054,75	5 264 054,75	
Constructions	17 936 439,54	8 875 849,54	9 060 590,00	9 890 567,16	
Installations techniques, matériel & outillages	685 609 598,03	569 992 888,84	115 616 709,19	104 050 100,77	
Matériel de transport	36 913 228,17	30 363 918,91	6 549 309,26	1 004 113,70	
Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	204 591 950,94	156 098 948,94	48 493 002,00	36 863 448,45	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	29 696 633,99		29 696 633,99	47 699 697,07	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	13 863 973,39		13 863 973,39	108 597 778,77	
Prêts immobilisés					
Autres créances financières	4 737 831,66		4 737 831,66	4 191 797,04	
Titres de participations	9 126 141,73		9 126 141,73	104 405 981,73	
Autres titres immobilisés					
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 010 560 252,73	779 812 902,15	230 747 350,58	316 287 802,33	
STOCKS (F)	192 681 311,51		192 681 311,51	236 677 325,10	
Marchandises	27 714 694,00		27 714 694,00	20 974 094,00	
Matières et fournitures consommables	164 081 117,51		164 081 117,51	207 149 231,10	
Produits en cours					
Produits intermédiaires et produits résiduels					
Produits finis	885 500,00		885 500,00	8 554 000,00	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	11 637 237 142,02	164 364 664,69	11 472 872 477,33	8 108 059 186,10	
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	455 375 589,51	348 028,27	455 027 561,24	290 863 874,92	
Clients et comptes rattachés	9 709 281 798,58	160 727 489,42	9 548 554 309,16	6 357 958 678,05	
Personnel	28 217 943,03		28 217 943,03	27 866 207,75	
État	1 044 495 701,45		1 044 495 701,45	792 988 304,04	
Comptes d'associés	248 700 977,43		248 700 977,43	531 556 596,94	
Autres débiteurs	79 364 620,70	3 289 147,00	76 075 473,70	45 855 026,84	
Comptes de régularisation actif	71 800 511,32		71 800 511,32	60 970 497,56	
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	300 313 120,00		300 313 120,00	475 925 878,71	
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (I)	3 721 551,82		3 721 551,82	10 682 362,72	
(Éléments circulants)					
TOTAL II (F + G + H + I)	12 133 953 125,35	164 364 664,69	11 969 588 460,66	8 831 344 752,63	
TRÉSORERIE ACTIF	1 242 751 061,08		1 242 751 061,08	733 765 886,51	
Chèques & valeurs à encaisser					
Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	1 241 174 256,20		1 241 174 256,20	733 559 074,11	
Caisse, régies d'avances & accréditifs	1 576 804,88		1 576 804,88	206 812,40	
TOTAL III	1 242 751 061,08		1 242 751 061,08	733 765 886,51	
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	14 387 264 439,16	944 177 566,84	13 443 086 872,32	9 881 398 441,47	

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
		Opérations		Totaux de l'exercice 3 = 2 + 1	Totaux de l'exercice précédent 4
DÉSIGNATION	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises (en l'état)					
Ventes de biens et services produits	14 629 584 050,54		14 629 584 050,54	10 452 484 254,71	
CHIFFRES D'AFFAIRES	14 629 584 050,54		14 629 584 050,54	10 452 484 254,71	
Variation de stocks de produits	-7 668 500,00		-7 668 500,00	598 500,00	
I					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation					
Reprises d'exploitation : transferts de charges	275 788 954,24		275 788 954,24	35 127 088,45	
TOTAL I	14 897 704 504,78		14 897 704 504,78	10 488 209 843,16	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats revendus de marchandises					
Achats consommés de matières et fournitures	9 395 100 586,83		9 395 100 586,83	6 979 478 579,52	
II					
Autres charges externes	1 196 410 787,69		1 196 410 787,69	880 339 036,41	
Impôts et taxes	84 706 841,60		84 706 841,60	56 098 900,38	
Charges de personnel	2 163 570 441,93		2 163 570 441,93	1 316 498 771,98	
Autres charges d'exploitation					
Dotations d'exploitation	139 144 934,71		139 144 934,71	126 372 587,42	
III					
TOTAL II	12 978 933 592,76		12 978 933 592,76	9 358 787 875,71	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 918 770 912,02	1 129 421 967,45	
PRODUITS FINANCIERS					
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	15 400 000,00		15 400 000,00	14 966 159,42	
IV					
Gains de change	13 444 902,19		13 444 902,19	11 587 593,59	
Intérêts et autres produits financiers	51 535 345,20		51 535 345,20	41 103 908,56	
Reprises financières ; transfert charges	10 682 362,72		10 682 362,72	2 724 224,77	
TOTAL IV	91 062 610,11		91 062 610,11	70 381 886,34	
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges d'intérêts	51 860 530,95		51 860 530,95	34 055 552,49	
Pertes de change	24 888 642,92		24 888 642,92	24 591 284,13	
Autres charges financières	96 996 000,00		96 996 000,00		
Dotations financières	3 453 163,82		3 453 163,82	10 682 362,72	
TOTAL V	177 198 337,69		177 198 337,69	69 329 199,34	
VI					
RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			-86 135 727,58	1 052 687,00	
VII					
RÉSULTAT COURANT (III + VI)			1 832 635 184,44	1 130 474 654,45	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks

BILAN PASSIF		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
		Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	3 424 090 796,03	2 648 773 531,31	
Capital social ou personnel (1)	1 200 000 000,00	300 000 000,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	1 200 000 000,00	300 000 000,00	
Dont versé	1 200 000 000,00	300 000 000,00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	30 000 000,00	30 000 000,00	
Autres réserves	33 639 774,05	33 639 774,05	
Report à nouveau (2)	985 133 757,26	1 521 042 121,80	
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	1 175 317 264,72	764 091 635,46	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	3 424 090 796,03	2 648 773 531,31	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	25 000 000,03	39 285 714,31	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	25 000 000,03	39 285 714,31	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	3 449 090 796,06	2 688 059 245,62	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	8 630 496 774,34	5 872 435 479,23	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 275 296 327,28	3 278 811 982,84	
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 148 471 301,99	1 383 668 870,60	
Personnel	177 608 461,79	137 067 439,76	
Organismes sociaux	42 794 202,44	28 010 070,66	
État	979 616 790,25	876 139 651,80	
Comptes d'associés	142 301,19	162 177 401,19	
Autres créanciers	2 642 409,90	1 998 029,04	
Comptes de régularisation passif	3 924 979,50	4 562 033,34	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	308 434 278,05	536 925 723,52	
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS) (H)	4 413 245,50	2 136 597,94	
TOTAL II (F + G + H)	8 943 344 297,89	6 411 497 800,69	
TRÉSORERIE PASSIF	1 050 651 778,37	781 841 395,16	
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	816 723 634,61	466 373 828,84	
Banques (Soldes créditeurs)	233 928 143,76	315 467 566,32	
TOTAL III	1 050 651 778,37	781 841 395,16	
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	13 443 086 872,32	9 881 398 441,47	

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) SUITE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
		Opérations		Totaux de l'exercice 3 = 2 + 1	Totaux de l'exercice précédent 4
DÉSIGNATION	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
VII	RÉSULTAT COURANT (Report)			1 832 635 184,44	1 130 474 654,45
PRODUITS NON COURANTS					
Produits des cessions d'immobilisations	119 755 418,15		119 755 418,15	227 250 640,10	
Subventions d'équilibre					
VIII	Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	4 898 111,04		4 898 111,04	7 509 195,60	
Reprises non courantes : transferts de charges				2 000 000,00	
TOTAL VIII	124 653 529,19		124 653 529,19	236 759 835,70	
CHARGES NON COURANTES					
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	97 626 371,71		97 626 371,71	226 086 203,45	
Subventions accordées					
IX	Autres charges non courantes	28 735 764,17		28 735 764,17	2 734 870,79
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	126 362 135,88		126 362 135,88	228 821 074,24	
X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-1 708 606,69	7 938 761,46
XI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			1 830 926 577,75	1 138 413 415,91
XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			655 609 313,03	374 321 780,45
XIII	RÉSULTAT NET (XI - XII)			1 175 317 264,72	764 091 635,46
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VII)			15 113 420 644,08	10 795 351 565,20
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)			13 938 103 379,36	10 031 259 929,74
XVI	RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 175 317 264,72	764 091 635,46



Aux Actionnaires
Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM S.A.)
 2 boulevard Zerkoutni
 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SGTM S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 424 090 796,03 MAD dont un bénéfice net de 1 175 317 264,72 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SGTM S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Evaluation à la clôture du chiffre d'affaires relatif aux travaux réalisés et non encore facturés (travaux mérités)**

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<p>Au 31 décembre 2025, le solde net des travaux mérités, s'élève à 2 034 MMAD ce qui représente 14% des ventes de biens et services produits. Le montant des factures à établir correspondantes s'élève à 3 648 MMAD.</p> <p>Le Chiffre d'affaires est comptabilisé, comme indiqué au niveau de la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), au fur et à mesure de l'avancement des travaux de chaque projet suivant la méthode de l'avancement réel.</p> <p>Les travaux réalisés sont décomptés par reconnaissance contradictoire avec les clients et sont comptabilisés en chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement en contrepartie des créances clients à recouvrer.</p> <p>À chaque clôture, les travaux réalisés et dont la validation est en cours avec le client (travaux mérités) sont évalués à leur prix contractuel et suivant le bordereau des quantités exécutées et sont comptabilisés en chiffre d'affaires en contrepartie des créances clients factures à établir.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des travaux mérités est un point clé de l'audit, compte tenu de leur importance dans les états de synthèse, de la complexité de leur évaluation et du délai nécessaire à leur dénouement post-clôture.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> Apprécié la méthode et les principes appliqués par la direction pour l'évaluation des travaux mérités ; Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre de la revue de l'avancement des projets et de l'établissement des fiches d'évaluation des travaux mérités à la clôture ; Vérifié, par sondage, l'exactitude arithmétique des fiches d'évaluation des travaux mérités à la clôture ; Suivi le dénouement post-clôture des travaux mérités et testé par sondages les décomptes et factures émis en période subséquente ; Examiné, sur la base d'entretiens avec la Direction, les travaux mérités non encore facturés post-clôture.

- **Dépréciation des créances clients**

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<p>Au 31 décembre 2025, les créances clients présentent une valeur brute de 9 709 MMAD et une valeur nette de 9 548 MMAD.</p> <p>Les provisions pour dépréciation des créances clients, comme indiqué au niveau de la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), sont déterminées en fonction de l'appréciation au cas par cas du risque de non-recouvrement et fait appel au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant un risque de défaut et d'évaluation du montant des provisions à constater.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de la provision pour dépréciation des créances clients est un point clé de l'audit, compte tenu de leur importance dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis de la part de la Direction.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fiabiliser, par sondage, l'analyse âgée des créances clients ; Analyser l'antériorité des créances clients pour faire ressortir les créances anciennes ; Suivre le dénouement subséquent des créances anciennes en analysant les encaissements reçus après la clôture ; Apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

En application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société a procédé au cours de l'exercice à la création des sociétés suivantes :

- Société de promotion de Benguerir SARLAU, détenue à hauteur de 100% ;
- Infrastructures Nador SARLAU, détenue à hauteur de 100% ;
- GX EPC SA, détenue à hauteur de 100%.

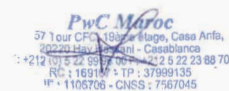
Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



Jalil Safrioui
 Associé

PwC Maroc



Mounsi Ighiouer
 Associé